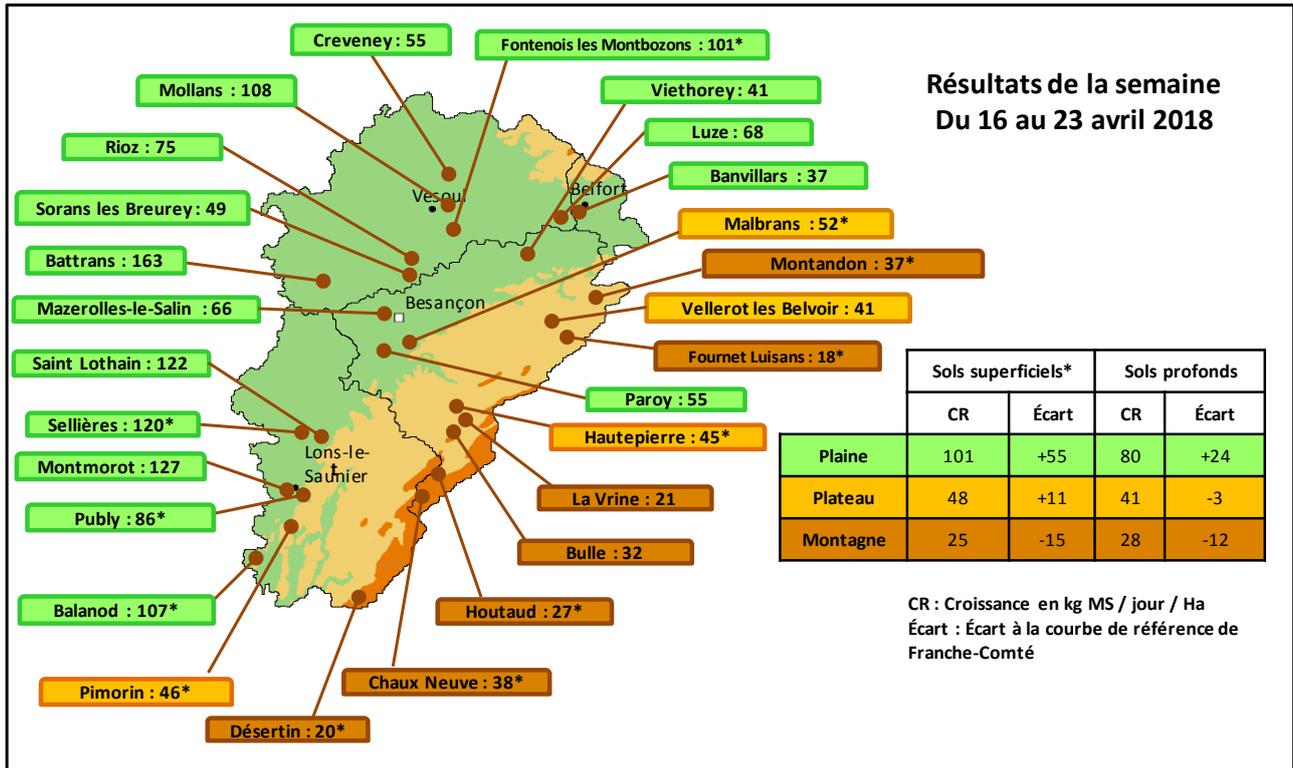


Météo de l'herbe du 24 avril 2018

« Croissance active en plaine, démarrage en montagne »

Les écarts de végétation restent très marqués selon l'altitude, allant d'un reverdissement en montagne à un risque de se faire dépasser par l'herbe en plaine, avec localement des croissances de 80 à 100 kg de MS/ha/jour suite aux coups de chaleur. Il est probable que la croissance reste soutenue (temps orageux, précipitations annoncées...). À partir de 15 cm de hauteur herbomètre ou repère « mi-mollet » l'orientation de la parcelle vers la fauche est conseillée. Au-delà de 20 cm herbomètre ou haut du mollet, la fauche devient obligatoire. Le débrayage d'une ou deux parcelles en fauche (ensilage ou foin) permettra d'intégrer des repousses plus rapidement au cycle de pâturage printemps. Un certain nombre de parcelles avec des refus de fétuque, notamment mériteraient d'être fauchées (pas broyées) afin également de bénéficier de ces pousses et de ne pas gâcher le 2e cycle. Parlez-en avec votre conseiller.



Repères conduite du troupeau : du 16 au 23 avril 2018

	39 Foin	39 Ensilage	25-90 Foin	25-90 Ensilage	70 Foin / Enrubannage	70 Ensilage
Lait moyen / vache traite (kg)	24,3	27,0	25,0	28,2	22,9	26,6
TB Moyen (g/kg)	36,9	39,2	38,0	39,5	38,1	39,4
TP Moyen (g/kg)	32,7	33,6	32,7	33,7	32,5	33,3
Valorisation ration de base (kg)	13,5	15,2	13,9	17,5	14,3	15,7
Coût HFPE (€ / 1000 kg lait)	63,4	59,1	60,3	55,2	57,4	53,7
g de concentrés / kg de lait	209	198	204	181	172	177

Point de vue de l'éleveur : Témoignage de l'Earl des Charrières à Bracon

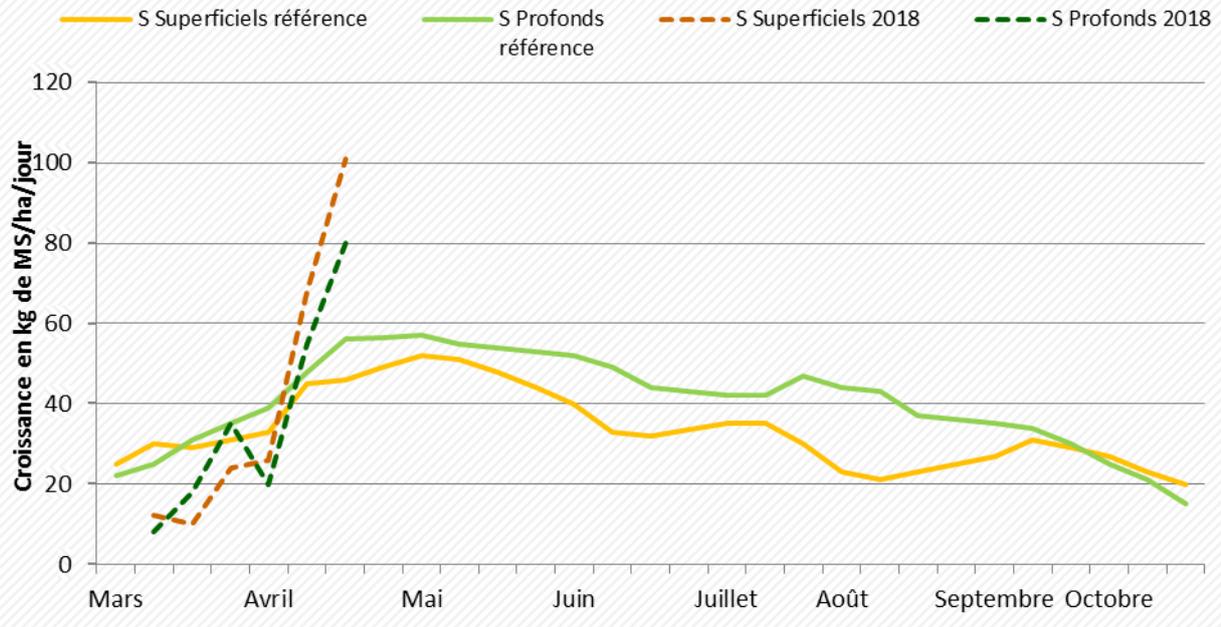
« Les 40 vaches laitières viennent seulement de sortir (18/04) : le temps a pénalisé la pousse de l'herbe et les terrains ont mis du temps à ressuyer. Et ceci d'autant plus qu'ils sont frais et exposés au Nord (pour repère, sortie des VL au 31/03 en 2017, mais l'année était en avance). Les vaches sortent d'un régime hivernal avec une production de 17 kg de lait, le regain étant fini juste avant le début du pâturage. Les VL vont pouvoir tourner sur environ 20 hectares répartis en parcs de 2 à 3 hectares. Après les foins, 20 hectares seront remis en pâturage avec utilisation du fil. Quant aux génisses, elles ne sortiront que fin avril sur des terrains de Pretin, encore très mouillés. » Propos recueillis par Sylvie BOMBRUN CA39.

Groupe Herbe Franche-Comté

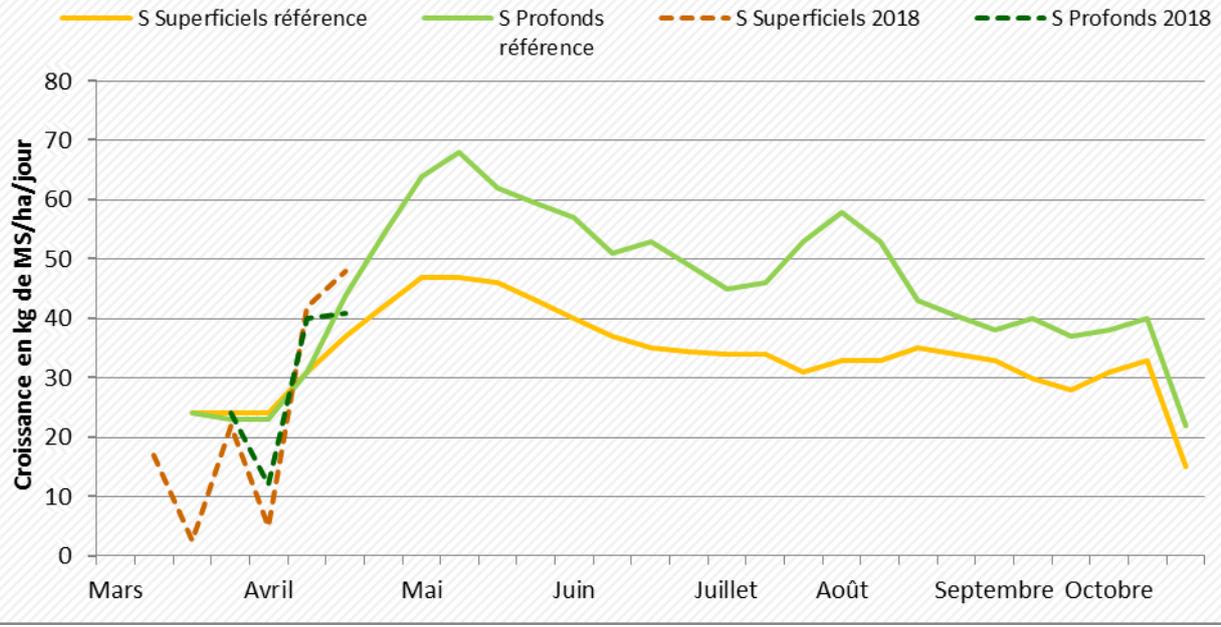
Réalisé avec le soutien financier de :



Courbe de croissance de l'herbe en plaine



Courbe de croissance de l'herbe sur les plateaux



Courbe de croissance de l'herbe en montagne

